

La formation « Droit du travail, recrutement et ressources humaine en SV et événementiel » forme les régisseurs généraux à l'ensemble des tâches liées au travail dans le respect de la législation, depuis la définition des fiches de mission jusqu'au recrutement et à l'embauche des personnels techniques et logistiques, en passant par le respect des DP collectives, l'identification des besoins en formation et l'adaptation des postes de travail pour les personnes en situation de handicap.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Etablir les fiches de missions des techniciens et définir les compétences requises.
- Identifier les habilitations réglementaires obligatoires pour les différents postes techniques et logistiques
- Adapter les postes de travail pour les personnes en situation de handicap. Identifier les droits et devoirs du salarié et de l'employeur.
- Appliquer les obligations légales en matière d'embauche : faire les DPAE. Rédiger les contrats.
- Maîtriser les outils et techniques de recrutement pour le spectacle vivant, notamment la rédaction et la diffusion d'offres d'emploi, la conduite d'entretiens d'embauche, la sélection et l'évaluation des candidats.
- Identifier les conventions collectives applicables aux secteurs du spectacle vivant et de l'événementiel ; en appliquer les conditions (grilles de salaire...)
- Rédiger les feuilles de route.

## PUBLIC VISÉ & PRÉ-REQUIS

- Régisseurs généraux justifiant d'une expérience professionnelle voulant monter en compétences dans le recrutement de leurs équipes.
- Régisseurs techniques souhaitant évoluer vers le métier de régisseur général.
- Appétence pour les Ressources Humaines.
- Connaissances de l'outil informatique et de l'environnement Windows.

## TARIF

1 225 €

Financement sur-mesure possible selon profil, financement AFDAS possible (selon conditions d'éligibilité).

## DURÉE DE FORMATION

35 heures.

## CENTRE DE FORMATION

Paris-Ouest, Lyon.

## DÉLAIS D'ACCÈS

Dates à retrouver sur [3is-executive.fr](http://3is-executive.fr)

## MODALITÉS D'ACCÈS

Inscription sans disposition particulière. Si besoin d'informations ; prenez contact avec le ou la conseiller.e formation de 3iS-executive : [fc-lyon@3is.fr](mailto:fc-lyon@3is.fr)

## ENCADREMENT

La formation sera assurée par un.e expert.e en ressources humaines du spectacle vivant.

## EFFECTIFS

20 personnes maximum.

RÉGISSEUR.SE GÉNÉRAL.E

DROIT DU TRAVAIL, RECRUTEMENT ET RESSOURCES HUMAINES EN SV ET EVENEMENTIEL ● ● ●  
(MODULE 2-1)

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire relatif au droit du travail.

Etude de cas : constitution fictive d'une équipe technique en vue d'un événement, en précisant les types de contrats et conventions collectives.

### VALIDATION

Attestation de stage de formation.

Cette formation fait partie du bloc de compétence « Organiser et manager les équipes techniques et logistiques d'un spectacle vivant ou d'un événement » du titre « [Régisseur Général du spectacle](#) » niveau 6 inscrit au RNCP auprès de France Compétences, qui fait l'objet d'une certification (elle-même éligible au CPF).



### MÉTHODES MOBILISÉS

Mise en pratique, étude de cas & apports théoriques.

Formation en présentiel, distanciel nous consulter.

### DISPOSITIF D'ACCUEIL DES APPRENANT.ES EN SITUATION DE HANDICAP (TEMPORAIRE OU DURABLE) & ACCESSIBILITÉ

Un.e référent.e handicap est à votre écoute sur chaque centre, et plus d'informations sont disponibles également ici : [3is-executive.fr/handicap-et-accessibilite](http://3is-executive.fr/handicap-et-accessibilite)

### PROGRAMME DE FORMATION

#### JOUR 1

##### ENJEUX DU RECRUTEMENT ET ETABLISSEMENT DES FICHES DE MISSIONS

- Les enjeux de la déclinaison des fiches de missions des techniciens ;
- La définition des compétences requises.

##### LES OBLIGATIONS LÉGALES DE L'EMBAUCHE ET LA GESTION DU HANDICAP

- L'adaptation des postes de travail pour les personnes en situation de handicap ;
- Les obligations légales en matière d'embauche ;
- Les démarches de déclarations préalables à l'embauche ;
- Environnement juridique des entreprises du spectacle.

#### JOUR 2

##### MISE EN PRATIQUE

- Mise en pratique : analyse de fiches de missions et identification des compétences requises ;
- Mise en pratique : identification des besoins en formation des différentes équipes ;
- Mise en pratique : adaptation des postes de travail pour les personnes en situation de handicap ;
- Échanges et pistes de réflexions d'approfondissement.

3IS BORDEAUX | 36 rue des Terres Neuves, 33130 Bègles | [fc-bordeaux@3is.fr](mailto:fc-bordeaux@3is.fr) | 05 56 51 90 30 | SIRET 794 436 394 00017 | Code APE 8542Z  
3IS LYON | 7 rue du 35<sup>ème</sup> régiment d'aviation 69500 BRON | [fc-lyon@3is.fr](mailto:fc-lyon@3is.fr) | 04 72 72 01 01 | SIRET : 824 391 015 00024 | Code APE 8559A  
3IS NANTES | 2 rue Gaspard Coriolis, 44300 Nantes | [fc-nantes@3is.fr](mailto:fc-nantes@3is.fr) | 02 72 25 65 01 | SIRET 894 497 254 00017 | Code APE 8559A  
3IS PARIS | 4 rue Blaise Pascal 78 990 Élancourt | [fc-paris@3is.fr](mailto:fc-paris@3is.fr) | 01 30 69 64 48 | SIRET 345 052 229 00035 | Code APE 8559B

05F15V1 | Fiche programme « Maîtriser la gestion des compétences techniques & logistiques : de la fiche de mission à l'embauche responsable », mise à jour le 03/05/2023 | [www.3is-executive.fr](http://www.3is-executive.fr)

**3is**  
EXECUTIVE

### JOUR 3

#### MAÎTRISE DES OUTILS ET TECHNIQUES DE RECRUTEMENT

- Élaboration de profils de poste ;
- Rédaction et diffusion d'offres d'emploi attractives et inclusives ;
- Conduite d'entretiens d'embauche efficaces et respectueux de la diversité.

#### RÉPARTITION DES MISSIONS ET DES RESPONSABILITÉS ENTRE RÉGISSEURS ET TECHNICIENS

- Analyse des compétences ;
- Identification des missions et des responsabilités de chaque poste de régisseur technique ;
- Répartition équilibrée des missions et des responsabilités en fonction des compétences et des besoins de la production.

### JOUR 4

#### INTÉGRATION DE LA PARITÉ ET DE L'INCLUSION POUR LES SITUATIONS DE HANDICAP

- Compréhension des enjeux de la parité et de l'inclusion pour les situations de handicap ;
- Identification des adaptations nécessaires pour garantir une intégration réussie des personnes en situation de handicap dans les équipes de spectacle vivant ;
- Mise en place de mesures pour favoriser la parité et l'inclusion lors de la phase de recrutement.

#### ASPECTS LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES LIÉS AU RECRUTEMENT

- Présentation des aspects légaux et réglementaires liés au recrutement ;
- Analyse des obligations légales en matière de diversité, de parité et d'inclusion ;
- Mise en place de procédures pour garantir le respect des obligations légales et réglementaires.

#### PROCEDURE D'EMBAUCHE

- Ressources humaines (contrats de travail, organismes sociaux, CC, licences entrepreneur de spectacle et guso, DPAE, Urssaf)
- Propriété intellectuelle
- L'artiste et la législation du travail
- Ensemble des coûts liés au salaire Gestion
- Conventions collectives

### JOUR 5

#### ÉVALUATION ET CONCLUSION

- Étude de cas ;
- Conclusion de la formation et synthèse des acquis.